

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SSTRN

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU 16 JUIN 2016

## ADHERENTS PRESENTS

### Représentants employeurs - adhérents présents

Olivier BICHON – ANTELIA CONSEILS	Pascal GOUHIER – COPAGEX	Sébastien RACLET - IMATECH
Philippe PINSAULT – EDITIONS Quo Vadis	Henry KERLOCH – ITEA	Philippe TESSON – IN EXTENSO
Christian CERDAN - LOGISNEUF	Gilles LANCIEN – Transports BAUDRON	Christian Vignault – COMITE DEPART DE VOILE 44
Samuel ROBERT - ASS. BEAUSEJOUR	Laurence LEBATARD – UD. FO	Eric Marc RABOUIN – TRANSPORTS RABOUIN
Anne-Claire PERIN – BP ATLANTIQUE	Dominique TESSIER - SYSOCO	Olivier de CHARRETTE – RESIDENCE HAUTE GOULAIN
Véronique ALLAIS- SAS LEGADIS	Michael SCHLACHTER – TRISTONE	Xavier RELANDEAU – LE BOIS HERCE
Frédérique De MORAIS REGO – MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH	Amélie LECLAIR - ASS. BEAUSEJOUR	Pierre PACAUD – LETHU REGENCE
Yves PERVIER – TRANSLINE ATLANTIQUE44	Aurore DURAND – UJ44	Alexandra GUILLOU - ASI PROD,
Manuel BROSSARD - ASS. BEAUSEJOUR	Vincent COMBEUIL - MEDEF	Michel GALVIN – TECHNOALPIN
Philippe CABON, RESO FRANCE	Nolwenn CHEBAUT – INITIATIVES PREVENTION	
Cécile RABOUIN – MEDEF	Emmanuel ALLORENT – PAUL GRANDJOUAN SAGO	

### Représentants salariés présents

Sébastien ALIX - CFTC	Régine BAZIN - CFTC	Brigitte ROQUET – CGT CHEMINOTS
Mathieu CORNILLAUD – FO	Sarah ELHAIRY - CFTC	
Thierry MARTIN – UD. FO	François RAIMBAULT – CFDT	

## INVITES

Isabelle MARTIN, LPA, EXPERT COMPTABLE	Serge-Eric BERTUCAT, DAF DU SSTRN,
Philippe TESSON, IN EXTENSO, COMMISSAIRE AUX COMPTES,	Vigrine BORDIER, ATTACHEE DE DIRECTION SSTRN
Karim BADI, DIRECTEUR GENERAL DU SSTRN	Audrey GILLARD, RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES DU SSTRN

L'an deux mille seize, le seize juin, à 16h30, les membres de l'assemblée générale de l'association de Santé au travail de la Région nantaise (SSTRN) se sont réunis. Chaque participant entre en séance et signe la feuille de présence tant à titre personnel qu'à titre de mandataire et reçoit les bulletins de vote pour participer aux délibérations.

### Documents projetés en séance :

« support de présentation »

Le 1<sup>er</sup> Vice Président, Pascal GOUHIER, présente les excuses du Président qui a signalé ce jour son absence pour raisons personnelles, remercie les membres présents et ouvre la séance à 16h55. Dans ce contexte, M. GOUHIER remercie M. Henry KERLOCH de présider la séance dans la mesure où il a pu participer à la préparation de la réunion.



Date : 16/06/2016  
p 2 / 9

Mme Cécile RABOUIN et M Philippe PINSALT.

Mme Vigrine BORDIER est désignée secrétaire de séance.

Mr KERLOCH lit le rapport du Conseil d'Administration :

« L'assemblée générale est réunie en vue de statuer sur

- le renouvellement partiel des collèges employeurs du conseil d'administration et de la commission de contrôle,
- la ratification des membres employeurs cooptés au conseil d'administration en remplacement des membres ayant démissionné
- et sur les rapports 2015.

Les rapports ont été mis à votre disposition et il va vous en être présenté un résumé.

Nous vous invitons à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont soumises et demeurons à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez nécessaire. »

## ORDRE DU JOUR

Mr KERLOCH énonce en introduction l'ordre du jour de l'assemblée :

- » Elections partielles des collèges employeurs du conseil d'administration et de la commission de contrôle
- » Ratification des membres employeurs cooptés au conseil d'administration
- » Rapport moral et d'activité 2015
- » Rapport financier 2015
- » Rapport du commissaire aux comptes 2015
- » Vote des résolutions
- » Informations sur le projet de loi El Khomri
- » Proclamation des résultats
- » Buffet

## ÉLECTIONS PARTIELLES DES COLLÈGES EMPLOYEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Conformément aux statuts du SSTRN, le collège employeur du conseil d'administration est renouvelé par moitié tous les 2 ans.

Seize candidats se sont portés candidats au conseil d'administration, cinq sont à élire pour un mandat de 4 ans.

	Candidat	Entreprise	Activité	Fonction	NB Sal
1	ALLORENT Emmanuel	Paul Grandjouan Saco	Collecte de déchets non dangereux	Directeur Général	143
2	BICHON Olivier	Antélia Conseils	Cabinets d'avocats	Gerant / Avocat	6
3	DE CASSAGNAC Olivier	Pôle Emploi	Placement et gestion des demandeurs d'emploi	Directeur des conditions de travail	204
4	GAIGNEROT Xavier	ATIMPS 44	Protection des majeurs	Directeur	25
5	GALVIN Michel	Technoalpin	Ingénierie	Directeur Scientifique	39
6	GOUHIER Pascal	Copagex Conseils	Expertise comptable	Gerant / Expert comptable	5

VB ✱

Date : 16/06/2016  
p 3 / 9

7	GUILLOU Alexandr	ASI Prod	Conditionnement et emballages	DRH	81
8	PACAUD Pierre	Lethu Régence	Confection chemiserie	Directeur Général	32
9	PERIN Anne-Claire	BP Atlantique	Banque	DRH	769
10	PERVIER Yves	Transline Atlantique 44	Transports	Gérant	6
11	RABAGLIA Laurent	Initiative Prévention	Conseil en santé travail auprès des entreprises	Président	16
12	RABOUIN Eric Marc	Transports Rabouin Sas	Transports	Président de holding	80
13	RACLET Sébastien	Ima Technologies	Conseils	Responsable des activités juridiques	394
14	SCHLACHTER Michael	Tristone Flowtech	Industrie	P-DG	107
15	TESSIER Dominique	Sysoco	Activités de télécommunication	Cadre commercial	12
16	ZEEGERS Marieke	Samoa	Société d'aménagement	Chef de projet	34

Conformément au règlement de la commission de contrôle, le collège employeur est renouvelé partiellement tous les 2 ans. Huit candidats se sont portés candidats à la commission de contrôle, trois sont à élire en 2016 pour un mandat de 4 ans..

	Candidat	Entreprise	Activité	Fonction	Age (ans)
1	BICHON Olivier	Antélia Conseils	Cabinets d'avocats	Gérant / Avocat	6
2	DE CASSAGNAC Olivier	Pôle Emploi	Placement et gestion des demandeurs d'emploi	Directeur des conditions de travail	204
3	GAIGNEROT Xavier	ATIMPS 44	Protection des majeurs	Directeur	25
4	PACAUD Pierre	Lethu Régence	Confection chemiserie	Directeur Général	32
5	PERIN Anne-Claire	BP Atlantique	Banque	DRH	769
6	PERVIER Yves	Transline Atlantique 44	Transports	Gérant	6
7	TESSIER Dominique	Sysoco	Activités de télécommunication	Cadre commercial	12
8	ZEEGERS Marieke	Samoa	Société d'aménagement	Chef de projet	34

Le Président de séance demande aux candidats présents de se présenter succinctement à l'assemblée.

Date : 16/08/2016  
p 4/8

## RATIFICATION DES MEMBRES EMPLOYEURS COOPTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mr KERLOCH indique que cette année il y a eu cooptation de deux membres au CA suite à la démission de M. Hubert de FONTENAY et M. Sylvain LEMOINE depuis la dernière assemblée, dont les mandats s'achèvent en 2018.

Ainsi le conseil d'administration propose à la ratification de l'assemblée générale leur remplacement respectivement par M. Philippe CABON et Christian CERDAN, actuellement membres de la commission de contrôle.

Les membres de l'assemblée générale seront amenés tout à l'heure à se prononcer sur la cooptation de ces membres.

Le Président de séance présente le bulletin de vote remis aux membres de l'assemblée à leur arrivée qui sera utilisé pour voter sur les points qui viennent d'être évoqués :

- Renouvellement partiel des collègues employeurs CA et CC
- Ratifications des cooptations au CA

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2015

Le Président de séance présente le rapport moral 2015.

Mr KERLOCH rappelle le contexte de l'année 2015 qui s'inscrit dans le cadre du projet 2012-2016. Ce projet prend sa source dans l'application de la réforme instituée par la loi de juillet 2011 et ses décrets de 2012.

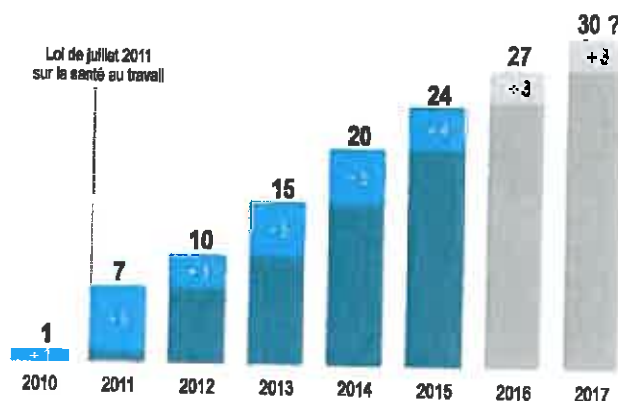
La loi précise le fonctionnement en équipes santé travail avec :

- L'obligation de s'organiser en équipes santé travail
- L'introduction des entretiens infirmiers
- Le développement de la pluridisciplinarité (IPRP / ASST).

Mesures qui se traduisent au SSTRN par le déploiement des EST et l'adaptation nécessaire des infrastructures immobilières.

Dans ce sens, l'année 2015 a été marquée par le déploiement de 4 nouvelles équipes santé travail et la mise en œuvre de 4 centres agrandis ou nouveaux (soit près de 1 800 m<sup>2</sup> supplémentaires au service de l'accueil des adhérents et de leurs salariés):

- Pornic en janvier suite à un réaménagement et un agrandissement qui a entraîné la fermeture du centre de St Brévin les Pins
- Sainte Luce en février, nouveau centre qui a entraîné la fermeture des centres de Carquefou et Thouaré / Loire
- Nantes Est en mars, nouveau centre qui a entraîné la fermeture du centre de Nantes Beaulieu et une nouvelle répartition des adhérents par rapport à ce secteur.
- St Herblain en avril, nouveau centre qui a entraîné la fermeture des centres de St Herblain rue Lamineur et rue Ampère, Couéron et St Etienne de Montluc. Ce centre accueille 4 équipes santé travail, la cellule maintien dans l'emploi, les IPRP ergonomes et psychologues et la formation SST/PRAP



Date : 16/06/2016  
p 5 / 9

Le financement de ces investissements est réalisé par la vente de biens immobiliers. En 2015, le SSTRN a ainsi cédé les centres de Carquefou et de St Herblain rue Lamineur. Un emprunt bancaire vient compléter cette ressource.

La fin du projet 2012-2016 concerne la rénovation / agrandissement des centres de Clisson en 2016, d'Orvault et Bouguenais sur 2016-2017, et la vente des centres de Thouaré sur Loire et Vallet. Le nombre définitif d'équipes santé travail sera dépendant des besoins des adhérents et des ressources disponibles en temps médical en particulier. L'évolution du bâtiment du siège sera arrêtée dans le cadre d'un projet 2017-2021 à venir.

Mr KERLOCH donne la parole à M. Badi pour le rapport d'activité 2015.

Le nombre de salariés à suivre en 2015 a été de près de 250 000 pour 21 329 entreprises.

La répartition reste stable d'une année à l'autre : 50% des salariés suivis travaillent chez 4% des entreprises dont l'effectif est supérieur à 50 salariés et 20% des salariés suivis travaillent chez 79 % des adhérents dont l'effectif est inférieur à 10 salariés.

L'année 2015 a été marquée par le recrutement de six médecins du travail supplémentaires afin de maintenir le temps médical et le déploiement d'une équipe de coordination pluridisciplinaire pour animer la filière de prévention (harmonisation des pratiques, suivi de l'activité, ...)

Le déploiement des équipes santé travail a permis de maintenir un suivi individuel des salariés des adhérents autour de 146 000 actes par an depuis 3 ans. L'activité des infirmiers santé travail en terme de suivi individuel a progressé de 44% en 2015 [ 19 361 à 27 846 entretiens réalisés]. Sous réserve du maintien de l'effectif des médecins du travail, cette activité devrait s'accroître d'ici fin 2017 avec la fin de la création des EST et l'arrivée de nouveaux infirmiers santé travail.

Des adhérents font part de leur difficulté à obtenir des rendez-vous pour leurs salariés sur les centres de Nantes Est et Vertou. M. Badi leur répond que de nouveaux médecins du travail devraient intégrer ces centres et ainsi permettre de répondre à leurs attentes. La diminution du nombre de médecins du travail reste une réalité difficile pour les services de santé au travail dans la réalisation de leur mission.

La part des inaptitudes délivrées en 2015 reste stable à 3%. Les motifs principaux d'inaptitude sont la rhumatologie et la santé mentale, psychiatrie et souffrance au travail.

Les interventions des Assistants Santé Sécurité Travail - ASST en entreprise ont progressé de 36 % en 2015 [ 1 267 à 1 718 ]. Ses interventions sont principalement orientées vers la réalisation de la fiche d'entreprise. Les secteurs d'activité des services et du commerce sont majoritaires représentés. 91% des interventions ont lieu dans des entreprises de moins de 20 salariés.

Les actions des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels - IPRP ont cru de 42 % en 2015 [682 à 969]. La typologie des interventions est variée, avec 22% dans l'évaluation des risques. Services et industrie représentent les secteurs d'activité principaux.



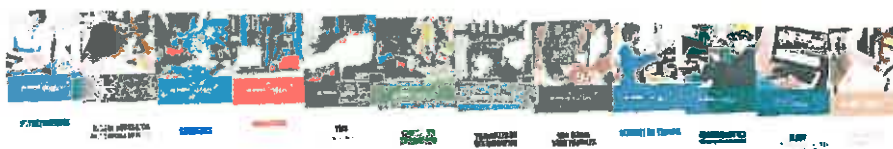
L'activité de la cellule de maintien dans l'emploi a permis à 56% des salariés orientés vers elle de reprendre leur travail suite à un aménagement de poste. Les principaux motifs d'intervention de cette cellule sont les accidents du travail [50%] et la maladie [44%].

L'activité de l'IPRP psychologue du travail progresse également liée à la croissance des problématiques de RPS en 2015.

Le service social du travail a suivi principalement des employés [78%] avec un pour motif majeur l'invalidité [22%]

Le SSTRN maintient son activité de formation SST et PRAP en majorité vers les adhérents de 11 à 50 salariés dans le secteur des services. La priorité est axée sur les formations initiales.

Enfin, en terme de communication, le SSTRN a mis en ligne un nouveau site internet qui permet la mise en ligne d'actualités santé travail, de la documentation réglementaire et la possibilité de s'inscrire en ligne à des ateliers de prévention autour des RPS, du document unique et de la pénibilité. Face aux retours très positifs des participants employeurs de ces ateliers, il est prévu d'augmenter leur fréquence dès 2016. Quinze nouveaux documents de prévention conçus par les EST et le service Communication / Documentation sont venus enrichir l'information en santé travail à destination des adhérents et leurs salariés.



VB X



Date : 16/06/2016  
p 6 / 9

## RAPPORT FINANCIER 2015

Mme MARTIN, du cabinet LPA SOREGOR, présente le compte de résultat 2015.

La croissance des charges liées à la mise en œuvre des équipes santé travail (locaux, recrutement de médecins et autres métiers de la pluridisciplinarité, équipe de coordination) n'a pas été couverte par celle des ressources facturées dont les modalités de facturation n'ont pas évoluées depuis 2014. Le résultat net est déficitaire de 686 491 €.

La structure du bilan 2015 : la trésorerie se chiffre à 4 037 K€ fin 2015 dont 1 296 K€ de fonds de roulement. Pour répondre à l'interrogation d'un membre de l'assemblée quant à la santé financière du Service, Mme MARTIN indique que la structure du bilan reste saine.

Mme MARTIN enchaîne sur la présentation du budget prévisionnel 2016 arrêté par le conseil d'administration. Les charges d'exploitation évoluent de 1,14 % et la grille tarifaire 2016 s'adapte afin d'obtenir les ressources nécessaires au bon fonctionnement du SSTRN. Le taux de cotisation de 0,3% passe à 0,328 %, ce taux n'a pas connu d'évolution depuis une dizaine d'années. La cotisation minimale par salarié et la facturation à la visite sont réévaluées de 68 € à 70 €. La dernière révision de ces tarifs date de 2013. Dans ces conditions, le résultat prévisionnel 2016 présente un bénéfice de 70 K€ soit 0,3% des ressources facturées. Mme MARTIN conclue que ce budget répond aux besoins en trésorerie pour faire face au projet du Service en 2016.

	2014	2015	Prévisionnel 2016
Ressources facturées	22 744 K€	23 129 K€	24 766 K€
Autres produits	1 025 K€	764 K€	715 K€
Produits d'exploitation	23 769 K€	23 893 K€	25 481 K€
Achats et charges externes	3 578 K€	4 082 K€	3 768 K€
Impôts et taxes	1 315 K€	1 188 K€	999 K€
Charges de personnel	17 635 K€	18 376 K€	19 199 K€
Autres charges	1 332 K€	1 527 K€	1 473 K€
Charges d'exploitation	23 860 K€	25 153 K€	25 439 K€
Résultat d'exploitation	- 91 K€	- 1 260 K€	42 K€
Résultat financier	173 K€	50 K€	29 K€
Résultat COURANT	82 K€	1 211 K€	70 K€
Résultat Exceptionnel	53 K€	240 K€	67 K€
IS / Participation / CICE	- 176 K€	- 284 K€	-268 K€
Résultat de l'exercice	311 K€	- 686 K€	405 K€

L'intervention de Mme MARTIN n'ayant pas fait l'objet d'autres questions, la parole est donnée à M. TESSON, commissaire aux comptes, du cabinet In Extenso.

## PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. TESSON, commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels du SSTRN clos au 31 décembre 2015.

**Rapports sur les comptes annuels 2015 :** M. TESSON authentifie les comptes 2015 préparés par les services comptables du SSTRN avec l'aide de Mme MARTIN. Il certifie que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la date du 31 décembre 2015.

VB #

Date : 16/06/2016  
p 7 / 9

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes :**

M. TESSON informe l'assemblée d'une convention conclue entre le Président et le Service : en application de la décision de la réunion de Bureau en date du 4 décembre 2014, le Président a perçu une gratification exceptionnelle de 2,5 fois l'indemnité statutaire, soit 21 863 € au titre de l'exercice 2015.

**VOTES DES RÉSOLUTIONS**

M. KERLOCH invite les membres de l'Assemblée Générale à exprimer leur vote sur les résolutions qu'il énonce au préalable. Les deux scrutateurs veillent au bon déroulement du vote.

**Résolution n° 1 – Renouveau partiel du collège employeur du CA et de la CC**

« Conformément aux statuts du SSTRN, le collège employeur du conseil d'administration est renouvelé par moitié tous les 2 ans, 5 sièges en 2016.

Conformément aux statuts du SSTRN, le collège employeur de la commission de contrôle est renouvelé par moitié tous les 2 ans, 3 sièges en 2016. »

**Résolution n° 2 – Ratification des membres employeurs cooptés**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, suite à la présentation des membres remplaçants au CA, M. Philippe CABON et M. Christian CERDAN, ratifie ces cooptations pour la durée restante des mandats des membres remplacés. »

**M. Philippe CABON au CA - Adoptée**

Favorables	Contre	Absentation	Nuls
8 356	1	--	58

**M. Christian CERDAN - Adoptée**

Favorables	Contre	Absentation	Nuls
6 128	2 229	--	58

**Résolution n° 3 – Approbation des rapports moral et d'activité - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport d'activité 2015, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports.

L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion de l'activité de l'association pour l'exercice 2015. »

Favorables	Contre	Absentation	Nuls
8 386	1	16	12

**Résolution n° 4 – Approbation des comptes - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports.

L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion financière de l'association pour l'exercice 2015. »

Favorables	Contre	Absentation	Nuls
4 803	1	3 599	12



Date : 16/06/2016  
p 8 / 9

**Résolution n° 5 – Affectation du résultat - Adoptée**

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir approuvé les comptes 2015 présentant un déficit de 686.491 € décide d'affecter cette perte en report à nouveau dans son intégralité. »

Favorables	Contre	Absentation	Nuls
8 396	1	6	12

**Résolution n°6 : Pouvoir au Président - Adoptée**

« Tous pouvoirs sont donnés au Président ou au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités. »

Favorables	Contre	Absentation	Nuls
8 345	—	58	12

## INFORMATIONS SUR LE PROJET DE LOI EL KHOMRI

Mme GILLARD, responsable des relations sociales du Sstrn, présente les éléments concernant la santé travail du projet de loi EL KHOMRY.

La rupture du contrat serait fondée uniquement sur l'avis du médecin du travail qui constaterait que l'état de santé du salarié est incompatible avec un reclassement, quelque soit le statut contractuel : CDI ou CDD ; et le motif de l'inaptitude : professionnelle ou non professionnelle.

La rupture du contrat de travail sera ainsi possible lorsque l'avis du médecin du travail comporte la mention expresse que

- tout maintien du salarié dans l'entreprise serait gravement préjudiciable à sa santé

ou que

- l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans l'entreprise

→ l'employeur sera alors dispensé de son obligation de reclassement.

La visite d'embauche serait supprimée et remplacée par une visite d'information et de prévention effectuée après l'embauche par le médecin du travail ou un professionnel de santé membre de l'équipe pluridisciplinaire, dans un délai fixé par voie réglementaire. L'examen médical d'embauche est toutefois maintenu pour les salariés occupant un poste à risque et qui bénéficient d'une surveillance médicale renforcée ; il doit obligatoirement être réalisé avant l'embauche

La fréquence du suivi individuel des salariés, actuellement de 24 mois (hors dérogation par la Direccte) serait définie suivant des modalités arrêtées par le médecin du travail en fonction des conditions de travail et des caractéristiques du salarié.

La contestation des avis médicaux (aptitude ou inaptitude) qui peut être réalisée actuellement par un recours administratif devant de l'inspection du travail serait remplacée par un recours juridictionnel devant le conseil des prud'hommes qui serait chargé de désigner un médecin expert dont la décision se substituerait à celle du médecin du travail.

## PROCLAMATION DES RÉSULTATS

M. KERLOCH proclame les résultats des résolutions :

En conformité avec l'alinéa 6 de l'article 15 du règlement général de fonctionnement, les pouvoirs « blancs » reçus préalablement à la séance ont été comptabilisés dans le sens des résolutions 2 à 6 présentées par le Conseil d'Administration

B

K



Date : 16/06/2016  
p 9 / 9

Résolutions n° 1 : Renouvellement partiel du collège employeur CA et CC

Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de 4 ans (2016-2020) :

- Mme Anne-Claire PERIN
- M. Sébastien RACLET
- M. Pascal GOUHIER
- M. Michael SCHLACHTER
- Mme Alexandra GUILLOU

Sont élus à la Commission de Contrôle pour un mandat de 4 ans (2016-2020)

- M. Dominique TESSIER
- M. Yves PERVIER
- M. Pierre PACAUD

Résolution n° 2 - Ratification des membres employeurs cooptés - Adoptée

Sont élus par ratification de la cooptation au Conseil d'Administration pour la durée des mandats restant à courir, à savoir 2018, M. Philippe CABON et M. Christian CERDAN

Résolutions n°3 à 6 : adoptées.

Les procès verbaux du dépouillement des votes sont joints au présent procès verbal.  
Les rapports annuels 2015 sont annexés au présent procès verbal dont ils font partie intégrante.

Aucune autre question n'étant posée, M. KERLOCH remercie les participants de l'Assemblée de leur présence et lève la séance à 19h00.

M. Henry KERLOCH  
Président de séance



Mme Vigrine BORDIER  
Secrétaire de séance



Annexes :

- » Rapport annuel 2015
- » Résultats des votes
- » Rapports du CAC